

II

*Le Représentant permanent par intérim du Canada auprès de l'Organisation
des Nations Unies au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies*

MISSION PERMANENTE DU CANADA
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

NEW-YORK, le 29 juillet 1957

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre n° PO 230(3) du 21 juin 1957, concernant la participation à la Force d'urgence des Nations Unies du contingent national fourni par le Gouvernement canadien. Vous proposez dans cette lettre que mon Gouvernement conclue avec l'Organisation des Nations Unies un accord fondé sur les dispositions prévues dans ladite lettre.

Mon Gouvernement souscrit à cette proposition et accepte que votre lettre et la présente réponse constituent un accord entre le Canada et l'Organisation des Nations Unies. Mon Gouvernement donne, en outre, les assurances demandées aux paragraphes 7 et 8 de votre lettre.

Je vous prie d'agrèer, etc. *ber 18, 1957*

G. S. MURRAY

*Représentant permanent par intérim du Canada
auprès de l'Organisation des Nations Unies*

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies
Siège des Nations Unies
New-York 17 (N.-Y.)

ENERGIE ATOMIQUE

Accord et Échange de Notes entre le CANADA et
la RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Signés à Ottawa les 11 et 18 décembre 1957

En vigueur le 18 décembre 1957

43 208 439

43 208 439

6 1636406

The Queen's Printer and | L'imprimeur de la Reine,
Controller of Stationery | contrôleur de la Papeterie
Ottawa, 1957

Prix—Price: 25 cents

No. 23-57/28

93121-1